



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SI-400(02)

RPV sur réseau privé d'opérateur

Juill. 2026



Intégrité des systèmes et des données

System and Information Integrity

SI-400(02) – RPV sur réseau privé d'opérateur (PbM-)

Énoncés :

Connecter une STAD à un réseau cible au moyen d'un réseau privé d'opérateur (par exemple, un service LAN privé virtuel [VPLS pour Virtual Private LAN] ou une commutation multiprotocole par étiquette [MPLS pour Multiprotocol Label Switching]) avec chiffrement de RPV.

Responsable : Aucun

Discussion :

Lorsqu'un réseau est administré à partir d'un lieu distant, les passerelles RPV reliées à Internet et les points d'extrémités du RPV sont vulnérables aux attaques menées par des auteurs de menace ayant recours à un réseau public. Passer à un réseau privé d'opérateur éliminera les vulnérabilités liées à l'Internet public et permettra de réduire le nombre d'auteurs de menace compétents. Cela dit, le réseau peut tout de même être vulnérable aux attaques visant la confidentialité ou l'intégrité qui sont menées depuis l'intérieur du réseau de l'opérateur. Par conséquent, un RPV est toujours requis dans le réseau de l'opérateur.